

Monsieur Jean Damien PONCET
Directeur du BEA-TT
Grande ARCHE-Parol Sud
92055 LA DEFENSE Cedex

Saint-Denis, le 12 juin 2025

Réf. : 2025-077

Objet : Réponse aux recommandations du RAPPORT D'ENQUÊTE TECHNIQUE sur la demande de secours d'un train OUIGO Classique en pleine voie (Nuits-sous-ravières 25/06/2023).

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à la publication du rapport cité en objet, vous trouverez ci-dessous la réponse que SNCF Voyageurs donne aux recommandations R2 et R5.

Recommandation R2 à l'attention de SNCF V :

Définir précisément le cadre d'intervention, les compétences et les limites géographiques de l'engagement des astreintes de SNCF V. Veiller à ce que ses filiales s'organisent en conséquence et en cohérence avec ce cadre.

Depuis l'évènement qui fait l'objet de cette enquête, SNCF voyageurs et ses filiales ont tiré des enseignements sur l'organisation des astreintes.

A ce jour, SNCF Voyageurs a mis en place des astreintes dont les compétences et les limites d'intervention sont clairement définies par la documentation prescrite.

Recommandation R5 à l'attention du groupe SNCF :

Réaliser un retour d'expérience sur l'évènement pour expliciter et promouvoir cette règle pour l'ensemble des agents du groupe quel que soit leur grade.

La politique Sécurité SNCF Voyageurs 2025, signée par tous les membres du comité exécutif de SNCF Voyageurs a été diffusée à l'ensemble des salariés.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter. Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Patrick AUVRÈLE
Directeur Sécurité SNCF Voyageurs